



Annexe pédagogique FOAD

En conformité avec le décret n° 2014935 du 20 août 2014 relatif aux formations ouvertes ou à distance, nous vous invitons à nous préciser les informations ci-dessous recueillies auprès de l'organisme dispensateur de la formation :

→ les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le(s) bénéficiaire(s) ?

→ Le tuteur est la personne chargée de suivre l'apprenant, de l'assister dans son parcours. Il est un guide dans le processus d'enseignement et d'apprentissage personnalisés. Le tuteur joue un rôle moteur dans la formation. La qualité du suivi participe au maintien de la motivation de l'apprenant et permet de pallier d'éventuelles difficultés rencontrées par l'apprenant.

→ Le référent parcours pédagogique et responsable tutorat est (Nom et Prénom) :

→ Mr Gabriel OHAYON

→ Délai de réponse : sous 48 heures.

→ De combien d'apprenants le tuteur a-t-il la charge : 15

→ Comment le joindre ?

→ Directement par message sur la plateforme ou par mail à contact@groupe-academy.com

→ Quand ?

→ Horaires : du Lundi au Vendredi de 9h00 à 19h00

→ les modalités techniques d'accompagnement ou d'assistance (périodes et lieux de regroupement ou moyens permettant de contacter les personnes en charge de l'assistance) ?

→ Descriptif des outils de suivi / Traçabilité (cahier de suivi, outils en ligne...)

→ Outils en ligne

→ Relevé de connexion mensuel / trimestriel par le tuteur ainsi que par la plateforme.

→ Question / réponse

→ Suivi de projet

→ Autres modalités d'accompagnement :

→ Vérification en cours de formation des heures déjà effectuées. (Affiché à chaque connexion de l'apprenant et cumul du temps réalisé en ligne)

→ L'apprenant est accompagné en ligne par le professeur rattaché au module. Il suit également l'apprenant en cours de connexion.

→ Organisation du tutorat / régulation (bilans intermédiaires, ...) :

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France



→ les délais d'intervention des personnes en charge de l'assistance ?

Support technique pour chaque plateforme disponible de 9h à 19h du lundi au Vendredi.

→ la description des justificatifs permettant d'attester de la réalisation des travaux exigés ? Un état nominatif imprimé devra être produit par l'organisme de formation, signé par le(s) stagiaire(s) et le formateur précisant la date de l'action, les heures correspondantes, la dénomination du ou des modules suivis

Relevé de connexion mensuel / trimestriel par le tuteur ainsi que par la plateforme.

→ les informations et données relatives au suivi de l'action, à l'accompagnement et à l'assistance ?

L'action de formation sera dispensée suivant les modalités mentionnées dans le programme de formation joint au dossier.

L'apprenant est accompagné en ligne par le professeur rattaché au module. Il suit également l'apprenant en cours de connexion. (suivi asynchrone)

L'apprenant bénéficie d'un suivi supplémentaire consistant en un point hebdomadaire qui a pour but le suivi des étudiants et de leurs progressions.

Une évaluation de parcours est effectuée sur la plateforme afin de valider les acquis. Une assistance pédagogique et technique est assurée par le tuteur (cf. renseignements ci-dessus).

L'ACADEMY

37 Rue Collange 92300 Levallois Perret

Siret : 918 560 970 00025 – Naf : 8559A

SASU au capital de 1000 €

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 11922668292 auprès du préfet de la région Ile de France